



-

Livret du rucher pédagogique

2019-2020

Pourquoi un rucher pédagogique sur le campus de l'Université Paris Nanterre ?

Parce que la protection de l'abeille - reconnue espèce en voie de disparition depuis 2016 - est une urgence pour préserver la biodiversité et assurer la survie de l'humanité. Parce qu'elle s'inscrit au cœur des préoccupations environnementales pour lesquelles l'Université Paris Nanterre est pleinement engagée, cette dernière s'est associée à la ville de Nanterre et à l'association LABEESS pour transférer sur son campus le rucher municipal.

Le campus de l'université a ainsi accueilli et inauguré, au printemps 2018, 15 ruches réparties en deux ruchers : l'un dédié à la pédagogie, l'autre à la production de miel. La première récolte a eu lieu en août 2018, avec plus de 170 kg mis en pot, et distribuée gratuitement entre autre aux services et UFR de l'université, à l'épicerie solidaire, et aux nanterrien-nes. La présence des ruches s'accompagne d'une transition vers des modes de gestions sans cesse plus écologiques des espaces extérieurs du campus.

Quelques mots sur l'activité des abeilles et leur disparition

- ▶ Depuis 2008 environ 30 % des colonies ont été décimées prématurément en raison de l'activité humaine (pollution, usage des pesticides et produits phytosanitaires, réchauffement climatique, surpopulation des abeilles domestiques etc.).
- ▶ 80 % des plantes sont pollinisées par les abeilles qui butinent en moyenne 700 fleurs par jour.

Conclusion : sans les abeilles, la planète serait dépourvue de fleurs, de fruits et de légumes et ne pourrait plus nourrir l'humanité.



Une abeille sur les prairies fleuries du campus

Le règlement intérieur en quelques points

Respecter les bonnes pratiques apicoles sur le rucher

- ▶ Porter une tenue de protection claire et totale, adaptée à la pratique de l'apiculture (chapeau, charlotte, gant, chaussures, pantalon, vareuse);
- ▶ Ne pas porter de parfum (les abeilles n'aiment pas les odeurs fortes);
- ▶ Limiter les gestes brusques;
- ▶ Rester vigilant-e sur les mouvements des abeilles;
- ▶ L'entrée sur le rucher est réservée aux personnes habilitées et sur invitation de celles-ci;
- ▶ Il est interdit de rentrer avec un animal;
- ▶ Il est interdit de manger dans l'enceinte du rucher.

Produits non utilisables

Pesticides : désherbants, engrais artificiels, insecticides, pesticides, poisons pour insectes et animaux

Ateliers d'initiation à l'apiculture 2019-2020

Pour sensibiliser et former l'ensemble de la communauté universitaire et le public scolaire de Nanterre à la préservation des pollinisateurs en général et à l'apiculture en particulier, différents types d'ateliers mêlant pratique et théorie seront ouverts à la rentrée 2019. Les inscriptions se font sur le site du service RSU-DD rsudd.parisnanterre.fr.

Ateliers d'initiation à l'apiculture

Ces ateliers sont destinés **au personnel et étudiant-e de l'université** et se dérouleront de Janvier à juin 2020: théorie en salle de janvier à mars et pratique sur le rucher (en fonction des conditions météo) de mars à Juin.

9 séances d'1 heure auront lieu sur la pause méridienne du jeudi de 12h30 à 13h30.

(30 personnes max.).

Tarif : 30 € pour l'année.

Stage d'initiation à l'apiculture

Au programme : la pollinisation, la biologie de l'abeille, l'essaimage, la réglementation de l'apiculture, les différents types de ruches et une partie pratique sur le rucher.

Ce stage est destiné aux **étudiant-e-s de l'Université de la Culture Permanente (UCP)** et se déroulera du **11 au 14 mai 2019 de 9h à 12h**.

Inscriptions aux stages du 7 au 18 octobre par mail : ucp@liste.parisnanterre.fr.

Bonus au diplôme apiculture

La formation **des étudiant-e-s** à l'apiculture se déroulera sur le second semestre universitaire, de janvier à juin 2020, sur un total de 24h de formation.

La formation contient **trois axes** : la théorie (suivre les formations théoriques dispensées par l'apiculteur-riche), la pratique (le bon entretien des ruches) et la gestion de projets événementiels (mise en place d'événements de sensibilisation à l'attention des étudiant-e-s)

Ateliers pour le public des établissements scolaires de la ville de Nanterre

Des visites annuelles du rucher seront organisées tout au long de l'année en partenariat avec les établissements scolaires et les centres de loisirs de Nanterre.



Atelier d'initiation auprès des étudiant-es



Ouverture et observation d'un cadre de ruche



La mise en pot lors de la récolte 2018

Comment réagir en cas de piqûre ?

 **Une trousse de secours** est disponible à l'infirmerie et au Poste Contrôle central de sécurité.

Réflexes à adopter

- ▶ Retirer rapidement le dard resté enfoncé afin d'enlever tout le venin, vous pouvez utiliser une carte bancaire ou un ongle en soulevant le dard de la peau;
- ▶ Éviter de comprimer la poche de venin, pour ne pas injecter plus de venin.

En cas d'allergie, vous devez

- ▶ Contacter immédiatement la ou le médecin de l'université en cas d'absence au PC central de sécurité;
- ▶ Décrire l'état de la personne;
- ▶ Demander l'avis de la ou du médecin quant à l'utilisation de produits contenus dans la trousse de secours.

Numéros utiles

- ▶ **Poste contrôle central de sécurité** 01 40 97 74 00 ou 01 40 97 41 69
- ▶ **Service universitaire de médecine préventive (SUMP)** 01 40 97 75 33 ou 01 40 97 78 57

Pour découvrir le règlement intérieur du rucher plus en détail, rendez-vous sur le site de l'université : parisnanterre.fr.

